



Marnes

Au Fil de la Dive

LE MOT DU MAIRE

Pour faire suite aux propos tenus lors de la dernière édition de votre bulletin municipal, j'ai la joie de vous informer que les demandes de subventions adressées début janvier auprès de l'Etat et du Conseil Général ont reçu un accord favorable. L'aménagement des anciens locaux scolaires en salle polyvalente et l'implantation de la Mairie au sein de l'actuelle salle polyvalente auront donc lieu dans le courant de cette année. Ces aides financières représentent 50 % du coût hors taxe des travaux et la commune récupère une partie de la TVA. C'est pourquoi, il nous semblait intéressant de lancer ces travaux dans la mesure où le Conseil Général nous a accordé une dotation qui n'existera plus d'ici deux ans et que l'Etat n'attribuera peut être plus de subvention pour de telles opérations ! Il fallait saisir ces opportunités qui nous permettent deux investissements sans augmentation d'impôts et sans avoir recours à l'emprunt.

En ce qui concerne les réalisations effectuées depuis décembre 1997 :

* Certains ont constaté la rénovation du lavoir de la Rue de la Grève qui a été financée à hauteur de 30 % du HT par le SIVOM du Pays Thouarsais (coût de cette opération : 9 899,28 Frs TTC dont 7 436,78 Frs à la charge de notre Commune).

* De même, la toiture de l'ancienne cantine et du garage a été refaite pour un montant de 16 831,25 Frs TTC. Ces bâtiments, étant en très bon état maintenant, pourront être utilisés par des familles qui voudront profiter de la prairie, du terrain de pétanque et du terrain de tennis.

En ce qui concerne l'église, les travaux seront terminés cette année. La Direction Régionale des Affaires Culturelles envisage le drainage de l'Eglise de façon à supprimer l'humidité des murs, un projet est à l'étude.

Restant à votre disposition, pour tous renseignements complémentaires, je vous souhaite un bon moment en compagnie de votre 5ème bulletin municipal.

G. BAUDRON

BULLETIN MUNICIPAL

N° 5 JUILLET 1998

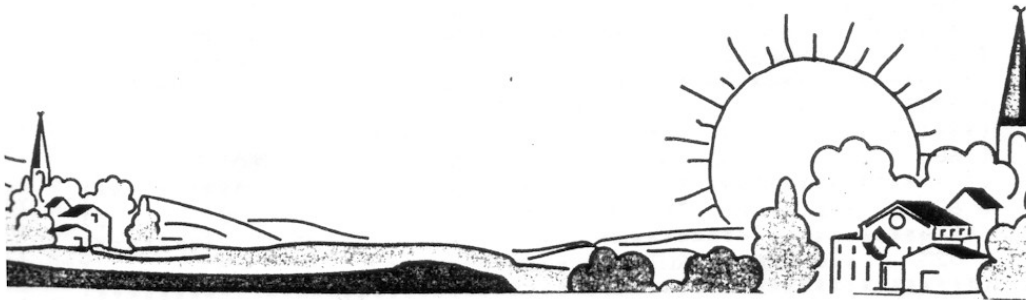
VOTRE GUIDE PRATIQUE

PIECES DESIREES	OU S'ADRESSER	PIECES A FOURNIR	COUT	OBSERVATIONS
AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE	MAIRIE DU DOMICILE	Présence du père ou de la mère muni(e) du livret de famille et de la carte d'identité de l'enfant	GRATUIT	En cas de divorce des parents, photocopie du jugement de divorce Autorisation parentale
CASIER JUDICIAIRE	Casier Judiciaire national 44079 NANTES CEDEX	Demande écrite accompagnée d'une fiche individuelle d'Etat-Civil et d'une enveloppe timbrée à votre adresse	GRATUIT	
CERTIFICAT DE NATIONALITE FRANCAISE	Greffe du Tribunal d'Instance du domicile	Livret de Famille et toute pièce justifiant de la nationalité française	GRATUIT	Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse pour le retour
EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE	Mairie du lieu de naissance	Toutes pièces d'identité fournissant nom, prénoms, date de naissance	GRATUIT	Français né à l'étranger : Ministère des Relations Extérieures 1056-44035 NANTES Joindre 1 enveloppe timbrée si retour par courrier
EXTRAIT D'ACTE DE MARIAGE	Mairie du lieu du mariage	Livret de famille fournissant les renseignements d'Etat Civil	GRATUIT	Joindre 1 enveloppe timbrée si retour par courrier
EXTRAIT D'ACTE DE DECES	Mairie du lieu du décès ou Mairie du domicile du défunt	Livret de famille fournissant les renseignements d'état civil	GRATUIT	Joindre 1 enveloppe timbrée si retour par courrier
FICHE D'ETAT CIVIL ET DE NATIONALITE FRANCAISE	Dans n'importe quelle Mairie	Livret de famille ou acte de Naissance ou Carte nationale d'identité	GRATUIT	
CARTE D'ELECTEUR	Mairie du domicile	Pièce d'identité justificatif du domicile	GRATUIT	Etre de nationalité française et avoir sa majorité
CARTE NATIONALE D'IDENTITE	Mairie du domicile	2 Photos récentes identiques Livret de famille ou ancienne carte d'identité Extrait acte de naissance	160 Frs timbre fiscal	Délai de délivrance 3 semaines environ (validité 10 ans)
LEGALISATION DE SIGNATURE	Mairie du domicile	Document relatif aux signatures pour légalisation	GRATUIT	
EXTRAIT MATRICE CADASTRALE	Centre des impôts à Parthenay		FOR. A4 15 Frs	
PASSEPORT	Mairie du domicile	2 photos récentes identiques Livret de famille, extrait d'acte de Naissance	400 Frs	

HORAIRES DES CARS A PARTIR DU 31.05 1998 pour les LIGNES :
THOUARS - POITIERS & POITIERS - THOUARS

	HORAIRES DES DEPARTS			HORAIRES DES ARRIVEES		
	MARNES	THOUARS	POITIERS	MARNES	THOUARS	POITIERS
LUNDI	06.42		09.00	09.42		07.30
	09.42	06.15		06.42	10.10	
VENDREDI	16.07		18.20	19.01		16.50
	18.53	15.40		16.07	19.20	
SAMEDI	07.46		12.40	13.21		8.32
	13.16	07.20		07.46	13.43	
FERIES	19.27		20.45	21.31		20.13
	21.31	19.00		19.27	21.58	

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS TEL : SCETA VOYAGEURS Place de
la Gare 79204 PARTHENAY : 05.49.94.08.72 - 05.49.94.61.60



HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE :

JOURS	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	FERME	DE 13H30 A 18H00
MARDI	09H30 A 12H30	FERME
MERCREDI	09H30 A 12H30	FERME
JEUDI	09H30 A 12H30	FERME
VENDREDI	FERME	DE 13H30 A 18H00

FERMETURE ANNUELLE
DU SECRETARIAT DE
LA MAIRIE :
DU 06 JUILLET 1998
AU 21 JUILLET 1998

P R I M I T I F 1 9 9 8



```

(*****:*****:*****)
( 65 : AUTRES CHARGES DE GESTION : 203 700 )
(*****:*****:*****)
( 653 : Indemnité frais mis. Elus : 52 100 )
( 6533 : Cotisations retraites : 1 800 )
( 6552 : Aide sociale du département: 53 400 )
( 6553 : Service incendie : 12 500 )
( 6554 : Contri. Organisme regroup. : 42 400 )
( 6558 : Autres contri. obligatoires : 24 000 )
( 65736 : Subv/ repas personnes âgées: 5 000 )
( 6574 : Subv. fonct. associations : 10 000 )
( 65753 : Dépenses/Collèges AIRVAULT : 1 000 )
( 65755 : Fonds concours Col. THOUARS: 1 500 )
(*****:*****:*****)
( 014 : ATTENUATION DE PRODUITS : 63 500 )
(*****:*****:*****)
( 70619 : Revers. Ordures Ménagères : 63 500 )
(*****:*****:*****)
( 66 : CHARGES FINANCIERES : 100 )
(*****:*****:*****)
( 668 : Autres charges financière : 100 )
(*****:*****:*****)
( 67 : CHARGES EXCEPTIONNELLES : 800 )
(*****:*****:*****)
( 6713 : Secours et Dots : 200 )
(*****:*****:*****)
( 68 : DOTATIONS AMORTIS. & PROVIS.: 600 )
(*****:*****:*****)
( 6812 : D.Amort. Charges fonct. répa: 600 )
(*****:*****:*****)
( 023 : EPARGNE BRUT(Vir section inv: 69 255 )
(*****:*****:*****)
( 022 : DEPENSES IMPREVUE : 25 491 )
(*****:*****:*****)
( PREVISION DES DEPENSES REELLES ANNEE : 758 991 )
(*****:*****:*****)
( TOTAL OPERATION D'ORDRES : 69 855 )
(*****:*****:*****)
( TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 828 846 )
    
```



L E B U D G E

DETAIL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

PREVISION (EN FRF) DES DEPENSES 1998

(:	:)
(ARTICLE:	L I B E L L E	:	VOTE DU CONSEIL M.)
(-----:	-----:	-----:	-----)

(011	CHARGES A CARACTERES GENE.	:	173 000)

(60611	: Eau et Assainissement	:	2 000)
(60612	: Electricité Eclairage public:	:	22 000)
(60618	: Autre fournitures	:	500)
(60621	: Combustible (fioul)	:	10 000)
(60622	: Carburant(essence/tondeuse.):	:	2 000)
(60631	: Fourniture d'entretien	:	1 000)
(60632	: Fourniture petit équipement :	:	3 500)
(60633	: Fourniture de voirie	:	15 000)
(60636	: Vêtement de trav.(bottes séc:	:	500)
(6064	: Fournitures Administratives:	:	5 000)
(61521	: Entretien terrain	:	2 000)
(61522	: Entretien bâtiment	:	20 000)
(61523	: Voies et réseaux Eclairage :	:	25 000)
(61555	: Entre & réparation sur tract:	:	5 000)
(61558	: Entretien autres biens (phot:	:	6 000)
(6156	: Maintenance	:	6 500)
(616	: Primes d'assurances	:	13 500)
(6182	: Doc. générale & technique	:	1 000)
(6184	: Vers. organisme formation	:	4 000)
(6225	: Indemnités comptable	:	1 500)
(6226	: Honoraires DDE	:	1 500)
(6232	: Fêtes et Cérémonies(14/7)	:	12 000)
(6237	: Publications	:	3 000)
(6251	: Voyages et déplacements	:	1 000)
(6261	: Frais affranchissement	:	1 500)
(6262	: Frais de téléphone	:	4 000)
(6281	: Concours divers cotisations :	:	1 000)
(63512	: Taxes foncières	:	2 000)
(6353	: Impôts indirects	:	1 000)

(012	: CHARGES DE PERSONNEL	:	293 000)

(6411	: Rémunération pers. titulaire:	:	153 500)
(64168	: Autre emplois d'ins. CES	:	56 000)
(6451	: Cotisations URSSAF	:	28 000)
(6453	: Cotisations caisses retraite:	:	35 700)
(6454	: Cotisations ASSEDIC	:	3 500)
(6455	: Cotisations Assurances pers.:	:	10 000)
(6456	: Cotisations FNC suppl. fam. :	:	2 000)
(6475	: Médecine du travail	:	800)
(64832	: Cotisations FCCPA	:	300)
(6332	: Cotisation versées FNAL	:	200)
(6336	: Cotisations au CDGFPT	:	3 010)

DETAIL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

PREVISION (en Frs) DES RECETTES 1998

(ARTICLE :	L I B E L L E	VOTE DU CONSEIL M.)
(70	: PRODUITS DES SERVICES	67 000
(70311	: Ventes concession cimetièrè	500
(7061	: Redevance ordures ménagères	63 500
(70878	: Faucar. fossé+charges locata:	3 000

(73	: IMPOTS ET TAXES	323 637

(7311	: Contributions directes	305 837
(7381	: Taxe droit de mutation	17 000
(7382	: Permis de Chasser	800

(74	: DOTATIONS SUBVENTIONS	365 609

(7411	: Dotation forfaitaire	287 832
(74121	: Dot.Solidarité rurale	11 000
(742	: Dotation aux Elus locaux	12 700
(74833	: Etat compensation Taxe Prof.:	6 237
(74834	: Etat comp.Exo Taxes fonc.	6 064
(74835	: Etat comp. Exo Taxes habit.	21 776
(74837	: Fond national de péréquation:	20 000

(75	: AUTRES PRODUITS DE GESTION	25 000

(752	: Revenues des immeubles locat:	25 000

(013	: ATTENUATION DE CHARGES	47 600

(6419	: Remb/Rémunération person.	47 600

(PREVISION DES RECETTES RELLES/1998	:	828 846

(TOTAL OPERATION D'ORDRE	:	0

(002	: EXCEDENT FONCT.97 REPORTE	0

(TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	:	828 846

(002	: EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	VOTE AU BUDGET SUP)

(TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	:	828 846

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

PREVISIONS (en Frs) DES DEPENSES ET DES RECETTES 1998

()
ARTICLE : DEPENSES D'INVESTISSEMENT		: VOTE DU CONSEIL M.)
*****:*****:*****		
(2313	: REFECTION TOITURE CANTINE	: 17 000)
(238	: RESTAURATION EGLISE(OPE. N°3:	: 0)
(2313	: AMENAGEMENT NOUVELLE MAIRIE	: 60 000)
(2313	: AMENA. NOUVELLE SALLE POLY.	: 335 000)
*****:*****:*****		
TOTAL DEPENSES EQUIPEMENT		: 412 000)
*****:*****:*****		
(165	: CAUTIONNEMENT VERSE	: 2 000)
(16873	: REMB. REMPRUNT DEPARTEMENT	: 510)
*****:*****:*****		
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		: 414 510)
*****:*****:*****		
(1323	: SUBVENTION DU DEPARTEMENT	:)
(: * POUR L'EGLISE	: 81 261)
(: * POUR LA MAIRIE	: 22 527)
(: * POUR LA SALLE POLYVALENTE:	: 74 170)
(1341	: DOTATION GLOBALE EQUIPEMENT	:)
(: * POUR LA MAIRIE	: 22 527)
(: * POUR LA SALLE POLYVALENTE:	: 74 170)
*****:*****:*****		
TOTAL RECETTES D'EQUIPEMENT		: 274 655)
*****:*****:*****		
(10222	: RECUPERATION TVA	: 68 000)
(4815	: AMOR. DES CHARGES A REPARTIR:	: 600)
(165	: CAUTIONNEMENT RECU	: 2 000)
*****:*****:*****		
TOTAL RECETTES /OPERA. FINANCIERES		: 70 600)
*****:*****:*****		
PRELEVEMENT / RECETTES DE FONCTIONNE.:		: 69 255)
*****:*****:*****		
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		: 414 510)



*Lavoir
de la Grève*



vous disposez d'un dépôt permanent derrière la Mairie pour le stockage des cartons, revues et journaux et d'un conteneur pour le verre sur la Place de l'Eglise. Ce service public dont nous bénéficions tous entraîne des frais auxquels nous devons participer.

Soyons compréhensifs et faisons preuve de civisme puisque de notre attitude dépend la réussite des collectes sélectives et d'une façon générale la qualité de l'environnement que nous léguerons à nos enfants.

Les déchets ménagers :

Nous mettons, de plus en plus, de déchets à la poubelle : C'est un fait certain, un mal de la société actuelle. Nous vous donnons quelques chiffres pour que vous vous rendiez mieux compte de ceci :

* En 1997, les services SIVOM ont collecté 75 tonnes de déchets pour notre commune. Cela représente 280 kg de déchets ménagers et 26 kg de verre par habitant et par an soit plus d'une tonne pour une famille de 4 personnes.

Le SIVOM du Pays Thouarsais assure, dans le cadre de ses compétences, la collecte et le traitement des déchets ménagers et il s'est employé à mettre en place, de façon progressive, de nouveaux services tels la collecte du verre (1990), la collecte des papiers et cartons (en 1992), la collecte des encombrants ferrailles (en 1987) et développer le réseau déchetterie. (La Classée de Thouars en 1987, Riçay pour le carton de St-Varent en 1992 et deux minis déchetteries en 1998 pour le Canton d'Argenton-Château). De plus ces collectes sélectives vont s'intensifier et diversifier dans les prochaines années. Il faut donc que le tri devienne un geste quotidien pour chacun d'entre nous. Actuellement,



CALENDRIER DES FETES DE NOS ASSOCIATIONS

DATES	MANIFESTATIONS	ASSOCIATIONS
10 Mai ***	Concours de pétanque	Comité des Fêtes
01 Juin	Concours de pétanque	A.C.C.A. MARNES
20 Juin ***	Voyage au Mont Saint-Michel	Comité des Fêtes
12 Juillet	Méchoui	Anciens combat.
13 Juillet 26 Juillet	Soirée Folklorique Randonnée et repas + animation accordéon Place de l'Eglise	Comité des Fêtes Idem
23 Août ***	Rando- Resto	Comité des Fêtes
18 Octobre ***	Repas des Anciens	CCAS de MARNES
05 Décembre	Téléthon	Comité des Fêtes

PROGRAMME DE LA FETE NATIONALE DU 14 JUILLET 1998

- * 15h00 : Ouverture de la fête,
- * 15h30 : Concours de pétanque doté de prix en nature,
- * 15h30 : Jeux divers pour les enfants accompagnés de prix en espèces et en nature,
- * 17h00 : Distribution de sandwiches,
- * 20h00 : Petit repas champêtre

BIENVENUE DANS LA COMMUNE

Nous sommes heureux de vous informer de l'arrivée de :

* Mr VASLIN Francis et Madame POISSON Nadia, Jeunes parents de deux petites filles et dans l'attente d'un troisième enfant, domiciliés Grand'Rue.

* Mr et Mme ALDA Mariano, Jeunes retraités, domiciliés Rue de la Bargouille.

ETAT CIVIL

LES NAISSANCES

Nos Félicitations aux heureux parents de Jennifer, Isabelle, MORIN qui est née à BRESSUIRE le 18 Janvier 1998

LES MARIAGES

Nous souhaitons beaucoup de bonheur aux nouveaux mariés : - Alain LAVOIS & Elisabeth Camille FRANÇOIS qui ont dit "oui" à la Mairie de MARNES le 07 mars 1998.

LES DECES

* Madame Vve THOMAS née GAUTRY Marcelle, Germaine, est décédée à AIRVAULT (79) le 29 Janvier 1998.

* Monsieur CADU Jean, Fernand, Adrien, est décédé à MARNES (79) le 06 mai 1998.

* Monsieur JOYVAULT Jean, Georges, Joseph est décédé à BRESSUIRE (79) le 15 mai 1998.

tonnage).

CALENDRIER DES FETES DE NOS ASSOCIATIONS

DATES	MANIFESTATIONS	ASSOCIATIONS
10 Mai ***	Concours de pétanque	Comité des Fêtes
01 Juin	Concours de pétanque	A.C.C.A. MARNES
20 Juin ***	Voyage au Mont Saint-Michel	Comité des Fêtes
12 Juillet	Méchoui	Anciens combat.
13 Juillet 26 Juillet	Soirée Folklorique Randonné et repas + animation accordéon Place de l'Eglise	Comité des Fêtes Idem
*** 23 Août ***	Rando- Resto	Comité des Fêtes
18 Octobre ***	Repas des Anciens	CCAS de MARNES
05 Décembre	Téléthon	Comité des Fêtes

PROGRAMME DE LA FETE NATIONALE
DU 14 JUILLET 1998

- * 15h00 : Ouverture de la fête,
- * 15h30 : Concours de pétanque
doté de prix en nature,
- * 15h30 : Jeux divers pour les
enfants accompagnés de prix
en espèces et en nature,
- * 17h00 : Distribution de
sandwichs,
- * 20h00 : Petit repas champêtre

BIENVENUE
DANS LA COMMUNE

Nous sommes heureux de vous
informer de l'arrivée de :

* Mr VASLIN Francis et Madame
POISSON Nadia, Jeunes parents
de deux petites filles et dans
l'attente d'un troisième,
enfant, domiciliés Grand'Rue.

* Mr et Mme ALDA Mariano
jeunes retraités, domiciliés
Rue de la Gargouille.

ETAT CIVIL

LES NAISSANCES

Nos Félicitations aux heureux
parents de Jennifer, Isabelle,
MORIN qui est née à BRESSUIRE
le 18 janvier 1998

LES MARIAGES


Nous souhaitons beaucoup de
bonheur aux nouveaux mariés :
- Alain LAVOIS & Elisabeth
Camille FRANÇOIS qui ont dit
"oui" à la Mairie de MARNES le
07 mars 1998.

LES DECES

* Madame Vve THOMAS née GAUTRY
Marcelle, Germaine, est
décédée à AIRVAULT (79) le 29
janvier 1998.

* Monsieur CADU Jean, Fernand,
Adrien, est décédé à MARNES
(79) le 06 mai 1998.

* Monsieur JOYVAULT Jean,
Georges, Joseph est décédé à
BRESSUIRE (79) le 15 mai 1998.



A.C.C.A. DE MARNES

La saison de chasse 97/98 s'est achevée pour les chasseurs le 28 février 1998. Comme chaque année, chacun fait le bilan de la saison écoulée pour certains, il est positif, les chiens ont bien travaillé, la vue et le coup d'oeil sont toujours au top.

Pour d'autres, il est indéniable que les temps changent, le gibier n'est plus aussi prolifique que lors des chasses d'antan. Alors chacun y va de son commentaire et de son analyse, les prédateurs, les nouveaux modes de culture, le gibier d'élevage etc...

Il est vrai que la chasse d'aujourd'hui n'a plus rien à voir avec celle des décennies précédentes.

Bien que plusieurs facteurs cités plus haut aient leurs conséquences. Mais n'hésitons pas à reconnaître que le poids des ans et la vue baissante ont leur part de déconvenues. Alors que faire ? Le débat est ouvert. Des solutions peuvent-elles être envisagées ? Mais au détriment de qui ? Que de questions, apportez vos propositions et vos suggestions pour la prochaine assemblée générale du mois de juin, nous en débattons.

Cette saison encore le bureau a oeuvré pour satisfaire votre plaisir de la chasse et comme chaque année nous solliciterons de nouveaux membres afin d'étoffer notre équipe et d'améliorer son fonctionnement, le tout dans la bonne humeur et le plus strict bénévolat.

POUR INFORMATION : Lâcher gibier total lors de la saison (reproducteurs inclus) : 390 faisans et 670 perdrix.

A NOTER : N'oubliez pas de satisfaire à la nouvelle réglementation des armes, Pour tous renseignements, s'adresser en Gendarmerie.

Tout le bureau vous souhaite de bonnes vacances et vous donne rendez-vous dès le mois d'août pour des battues aux nuisibles.

Le Bureau,

ANECDOTE : INFO OU INTOX


Il y a quelques années déjà, au soir d'une mémorable journée de chasse était contée cette histoire par l'un de nos plus vieux chasseurs.

La journée était chaude et le gibier peu enclin à montrer le bout de ses poils et de ses plumes.

Notre chasseur après bien des kilomètres sous une chaleur estivale, entrecoupée de pauses afin d'éviter toute déshydratation, s'approcha d'un grand noyer ; il entendit un coq faisans chanter, s'approcha doucement et sans un bruit, fut à portée de fusil, épaula et ajusta le volatile perché.

Stupeur, au pied de l'arbre se tenait un magnifique capucin prêt à bondir au moindre mouvement de notre compère.

Quel dilemme ! Que faire ? Choisir un seul gibier ? et que l'autre lui échappe. Après réflexion notre chasseur se dit : Pourquoi pas les deux, mais il faut faire vite . C'est alors qu'une idée lui traversa l'esprit, pourquoi ne pas tenter, au regard de la position des deux victimes, un balayage ultra rapide de haut en bas. Eh bien, sachez qu'avec d'extériorité notre fine gachette réussit avec une seule cartouche le plus beau coup de fusil de sa vie. Tableau oblige, un lièvre et un faisans, MASTRO.



NOMBRE DE CHASSEURS PAR SAISON DEPUIS 1986

86-87	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92	92-93	93-94	94-95	95-96	96-97	97-98
90	90	90	92	96	92	94	93	100	95	89	81

INDICE KILOMETRIQUE D'ABONDANCE NOCTURNE POUR LE LIEVRE

1993	1994	1995	1996	1997	1998	ANNEE
0,99	1,07	0,97	1,74	1,40	1,92	*IKA MOYEN

* IKA = INDICE KILOMETRIQUE D'ABONDANCE



La Divine Marnoise

Quand deux pêcheurs se rencontrent...

- Y paraît qu'y vont mettre de nouveaux poissons dans la rivière.
- Si t'étais venu à l'assemblée Générale tu s'rais au courant!!!
- Alors?
- Ben oui, l'Association a décidé d'aleviner en ombres pendant trois années consécutives afin de voir si ce poisson peut s'acclimater dans la Dive.
- Qu'est-ce que c'est que ce poisson "immigré"?
- Thymallus(nom savant de l'ombre) est un salmonidé c'est à dire un cousin de la truite avec qui il cohabite assez bien. Il se nourrit de larves aquatiques, "petites bêtes"...
- Comment on le reconnaît?
- Très souvent, on le reconnaît à ce qu'... on ne le connaît pas. De nombreux pêcheurs n'en ont encore jamais vu. C'est un salmonidé qui ressemble plus à un hotu qu'à une truite. Par certains aspects, on pourrait le prendre pour un "vulgaire"cyprinidé mais il est doté d'une superbe nageoire dorsale.

-Bon , quand est-ce qu'on pourra en prendre?

- Attends... T'es vraiment pressé. Patience! Ceux qui sont mis actuellement sont des alevins (10 à 15 cm). Laisse-les grandir quelques années.Attends qu'il mesure au moins 35 cm.

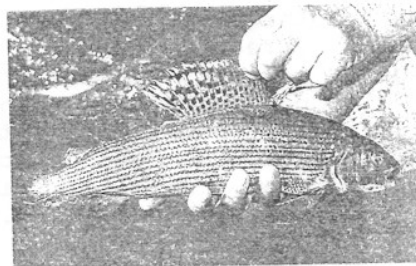
Si malheureusement tu en piques un: tu le remets à l'eau très délicatement: c'est un poisson fragile. Donc, pour l'instant, on les regarde et on les prend ...en photo.

La réussite de cette expérience dépend de la qualité du milieu naturel (eau, fonds, nourriture) et aussi du comportement des pêcheurs.

- Bon alors on va en prendre un?

- T'as rien compris!!!

- Pas un ombre... **un verre**



LE COMITE DES FETES

L'assemblée générale du Comité des Fêtes s'est tenue le dimanche 18 janvier à la Salle municipale. Comme l'an dernier, soixante dix personnes environ s'étaient rassemblées afin de déguster les brioches et galettes des Rois.

Au cours de la réunion tous les détails et résultats ont été communiqués par la trésorière en ce qui concerne chaque fête organisée. Pas de déficit et au final les comptes sont très positifs. Pour l'année 1998, le concours de belote a été abandonné car les joueurs se font de plus en plus rares. Un loto pourrait être mis sur pied mais seulement en fin d'année.



Nous aimerions faire une petite réunion tous les 15 jours en alternance avec le club de "l'Amitié Marnoise" pour échanger des idées sur les recettes de cuisine, les modèles de tricot, de crochet, de couture... autour d'un petit café. Pourquoi pas aussi, essayer de parler un petit peu anglais, enfin un tout petit peu avec Pat et John. S'il y a des personnes intéressées appeler Nicole GERLOT (Tél : 05.49.67.46.19).



En décembre le téléthon sera reconduit, même si la participation est un peu faible, ceux qui ont oeuvré ce jour là pour la bonne cause en 1997 sont prêts à recommencer car ils ont passé une journée mémorable. Les résultats étaient là car une somme de 3 518 Frs a été recueillie pour l'A.F.M.

Après les demandes de volontaires afin de compléter le bureau, ce dernier a été ainsi formé :

* Président : Guy METAIS,

* Vice-Président :

Max PERCEAU,

* Trésorière : Gisèle MORTON,

* Trésorier Adjoint :

Gerard GERLOT,

* Secrétaire :

Magali TURPAULT,

* Secrétaire Adjoint :

Marie DESNOUES,

* Autres membres :

Agathe CHUPIN, Régis OUVRARD, Alain DUPRE

Au cours de l'Assemblée générale il avait été question d'organiser des promenades à vélo et à pieds, c'est chose faite puisque tous les mardis c'est la sortie à vélo et les jeudis la randonnée à pieds. Départs à 14h 30 près du lavoir du Gué de DOURON (à 16h30 en été, à partir du mois de Mai).

REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE
DE MARNES ET St-JOUIN-
DE MARNES

CLASSE DECOUVERTE

Les élèves (du CE1 au CM2) du R.P.I. MARNES & St-JOUIN-DE-MARNES, sous la conduite de M. BOUTY assisté de Mlle CADUC, sont partis les 9 et 10 avril à la découverte de la capitale. Le voyage s'est effectué en TGV, ce fut une occasion pour le visiter. Le séjour a débuté par la découverte de l'Assemblée Nationale, visite préparée la semaine précédente à l'école avec Monsieur le député Jean-Marie MORISSET : expliquant le fonctionnement de l'hémicycle, le rôle du député, la création d'une Loi...

Après un pique-nique sur l'Esplanade des Invalides, les enfants ont eu la joie de monter au 1er étage de la Tour Eiffel. Il s'en est suivi la visite du Trocadéro, l'Arc de Triomphe, la Concorde, le Jardin des Tuileries et la Pyramide du Louvre.

Le lendemain, ils ont visité Notre Dame, le Musée de la monnaie (exposition relatant l'histoire de la monnaie des Romains à l'EURO).

Le séjour s'est terminé par un temps récréatif à la cité des enfants où les élèves ont pu faire de nombreuses expériences, observations (sur le monde des vivants, les mécanismes, le corps humain, les moyens de télécommunication...).

Les enfants sont revenus avec de nombreux souvenirs qu'ils vont faire partager prochainement dans leur journal scolaire.

VOYAGE DE FIN D'ANNEE

La classe maternelle part à la découverte de la vie des abeilles et des kangourous à Fomperron le vendredi 26 juin.

A la découverte de Paris



Les jeunes, au pied de la Tour Eiffel.

RENCONTRE USEP à ST-GENEROUX

La classe maternelle-CP a rencontré les écoles de Borcq et de Saint-Généroux sur le thème de la lutte. Les enfants ont fini la journée par une promenade.

PREVENTION ROUTIERE

Les CM1 et CM2 ont passé avec succès leur permis vélo grâce à la prévention routière qui s'est déplacée à l'école le vendredi 29 mai.

VIE SCOLAIRE

L'année prochaine, le R.P.I. conserve 2 classes avec 27 élèves inscrits.

LE GUE DE DOURON

Vous connaissez tous le Gué de DOURON et son abreuvoir pavé au dessous de la passerelle et du lavoir.

Cet endroit aurait été appelé "Le Gué de DOURON" parce qu'autrefois dans les périodes de grandes sécheresses, les habitants de DOURON venaient y chercher l'eau pour abreuver leur bétail.

Les paysans venaient avec leurs attelages, boeufs ou chevaux en empruntant les chemins du "Bois du May", la vallée Rouget, les Monts et la vallée des Chiens.

Sur leurs charrettes étaient posés des bailles qui une fois remplis étaient recouverts de baches pour ne pas perdre trop du précieux chargement en cours de route.

Mais vous pouvez imaginer le difficile trajet du retour car les chemins étaient très cahotiques, les "rouins" des charrettes parfois profonds, d'où une perte quasi inévitable.

Le Gué de DOURON pouvait se traverser en carrioles et plus récemment a servi de déviation lors de la réfection du pont.

Certains, l'an dernier, l'ont traversé en "quatre quatre" (est-ce bien raisonnable ?).

D'autres, vers 1920, le père KLéber Cabinet PAIN accompagné de Mr AUDEBRAND Marcel l'ont traversé à bicyclette. Le père Kléber avait fait plus fort, en le traversant en "Clément Bayard" précédé de son cousin Devautour à moto (Pas mieux !)

Les deux compères PAIN, AUDEBRAND, d'après Mr BARRET Henri 94 ans, sont aussi allés à POITIERS à vélo, en sabots et en "penailloux" voir des amis.



A.C.P.G. * - * C.A.T.M.

Deux anciens d'Algérie à l'honneur. Lors de la la cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918 qui s'est déroulée à 12 h 15 le mardi 11 novembre 1997 deux anciens combattants ont été récompensés.

Devant le monument aux morts Monsieur le Maire a agrafé la médaille de la Croix du Combattant à Monsieur Aimé MORIN et le Président des Anciens Combattants a remis l'insigne officiel de porte drapeau à Michel CHALON.



L'ENTRE DEUX GUERRES
A MARNES

Après la première guerre mondiale, la population marnoise passée de 644 en 1911 à 546 en 1921 ne cessera de décroître pour atteindre 492 en 1936, 311 en 1982 et 270 en 1990 (date du dernier recensement de la population).

A cette période, Marnes est (c'est une vérité de Lapalisse !) essentiellement tournée vers l'agriculture. Beaucoup de Marnois et Marnaises vivent de et autour de l'agriculture. Les agriculteurs sont nombreux, (environ 70 en 1934), la mécanisation n'a pas encore fait son apparition. Les attelages (beaucoup de mulets) assurent le travail. Les deux bourreliers, le cordier (Rue des Cordiers), les meuniers (Les mouturiers), les maréchaux-ferrants mais aussi le sabotier, le cordonnier ne manquent pas de travail. Le lait des vaches alimente la laiterie située Rue de la Gargouille; deux ou trois familles vivent du commerce des bestiaux. On peut se ravitailler à la boucherie, à la boulangerie et aux différentes épiceries où l'on trouve denrées alimentaires

mais aussi sabots, semelles, mercerie, tissu .. On ne compte pas moins de 7 ou 8 cafés (c'est le lieu de rencontre de l'époque !) et même un hôtel restaurant Le Cheval Blanc dont aujourd'hui encore, on peut voir la girouette !

De nombreuses femmes sont couturières (4 couturières à domicile et 6 allant en journée) ou lingères (3 lingères dont une plus particulièrement spécialisée dans le gaufrage et le tuyautage des bonnets). On ne parle pas de chômage !

Voici une rapide et donc très incomplète photographie de MARNES dans ces années-là.

Nous remercions Mr BARRET Henri, Mr et Mme COYVAULT et Mr GAUTRY pour tous les renseignements qu'ils nous ont fournis et pensons poursuivre ce travail dans les prochains "Au fil de la Dive" avec les cordiers, les moulins ... Nous irons enquêter auprès d'autres "Anciens" pour compléter nos archives.



n°18
du
plan

LEGENDE DES ANCIENS COMMERCANTS ET
ARTISANS MARNOIS

- * 01 MAÇON
- * 02 CAFE ET ARMURERIE -BICYCLETTES
- * 03 CAFE
- * 04 Mme PERREAU PRENAIT DES LOCATAIRES
- * 05 LAITERIE FROMAGERIE
- * 06 BOUCHERIE
- * 07 BOUCHERIE COMMERCE DE BESTIAUX (Les Barreaux sont toujours à la fenêtre)
- * 08 HOTEL RESTAURANT "LE CHEVAL BLANC"
- * 09 MARECHAL FERRANT (Compagnon du Tours de France)
- * 10 BOURRELIER
- * 11 MENUISIER
- * 12 CAFE RESTAURANT ET COIFFEUR UNE FOIS PAR SEMAINE
- * 13 CORDONNIER
- * 14 CAFE ET MARCHAND DE GRAINS
- * 15 EPICERIE - VENTE DE POISSONS (Tournées à cheval)
- * 16 MARECHALERIE - VELOS - ARMURERIE
- * 17 MAÇON
- * 18 BOURRELIER
- * 19 BOULANGERIE
- * 20 PETIT CAFE (vente de chopines) - MENUISERIE
- * 21 VENTE SABOTS - RESSEMELAGE - TISSUS
- * 22 SABOTIER
- * 23 EPICERIE
- * 24 CAFE - TABACS - TELEPHONE - COIFFEUR
- * 25 EPICERIE
- * 26 MENUISIER
- * 27 CHARRON
- * 28 ELEVAGE ET VENTE CHEVAUX





n° 16
du
plan



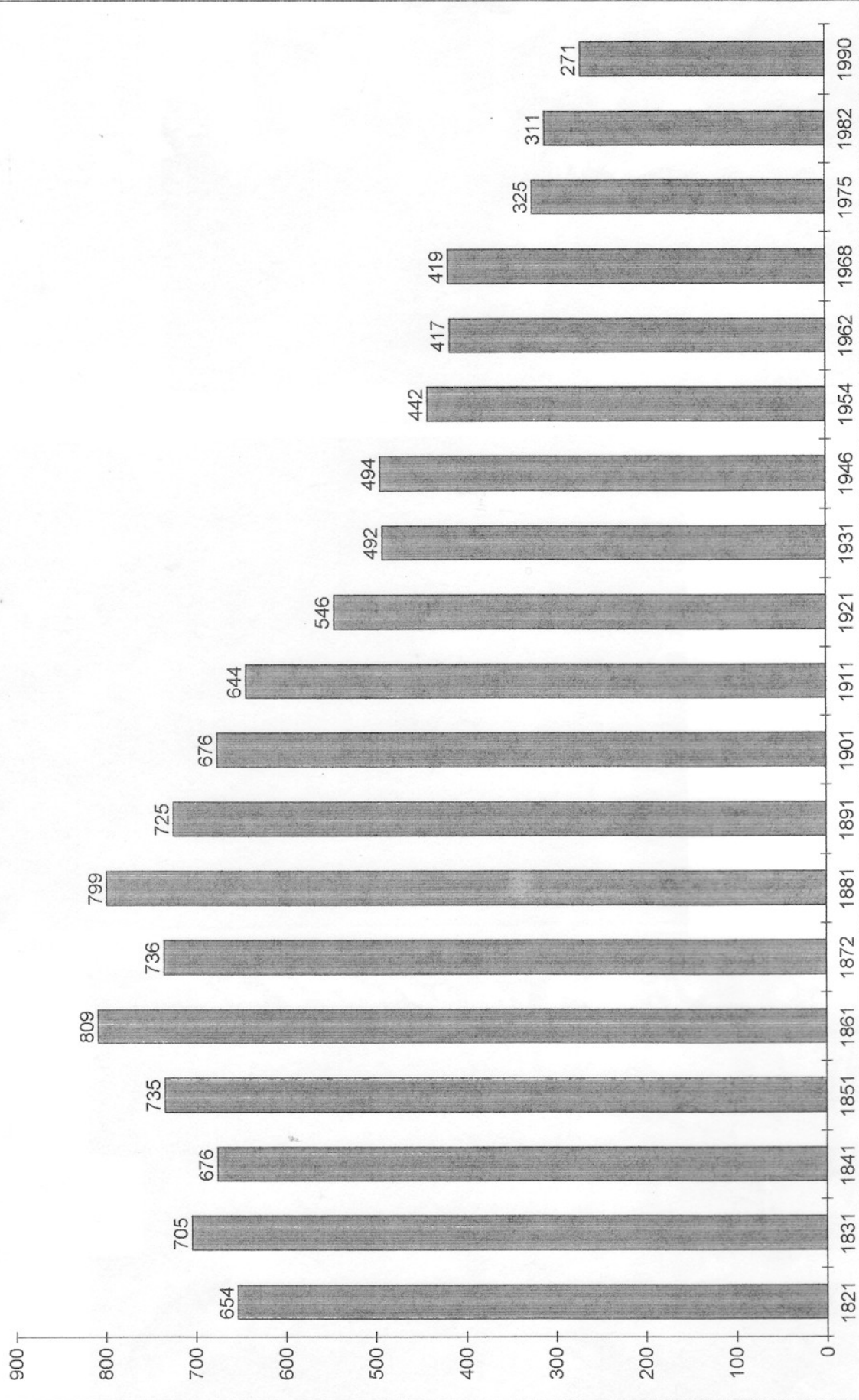


n°16
du
plan



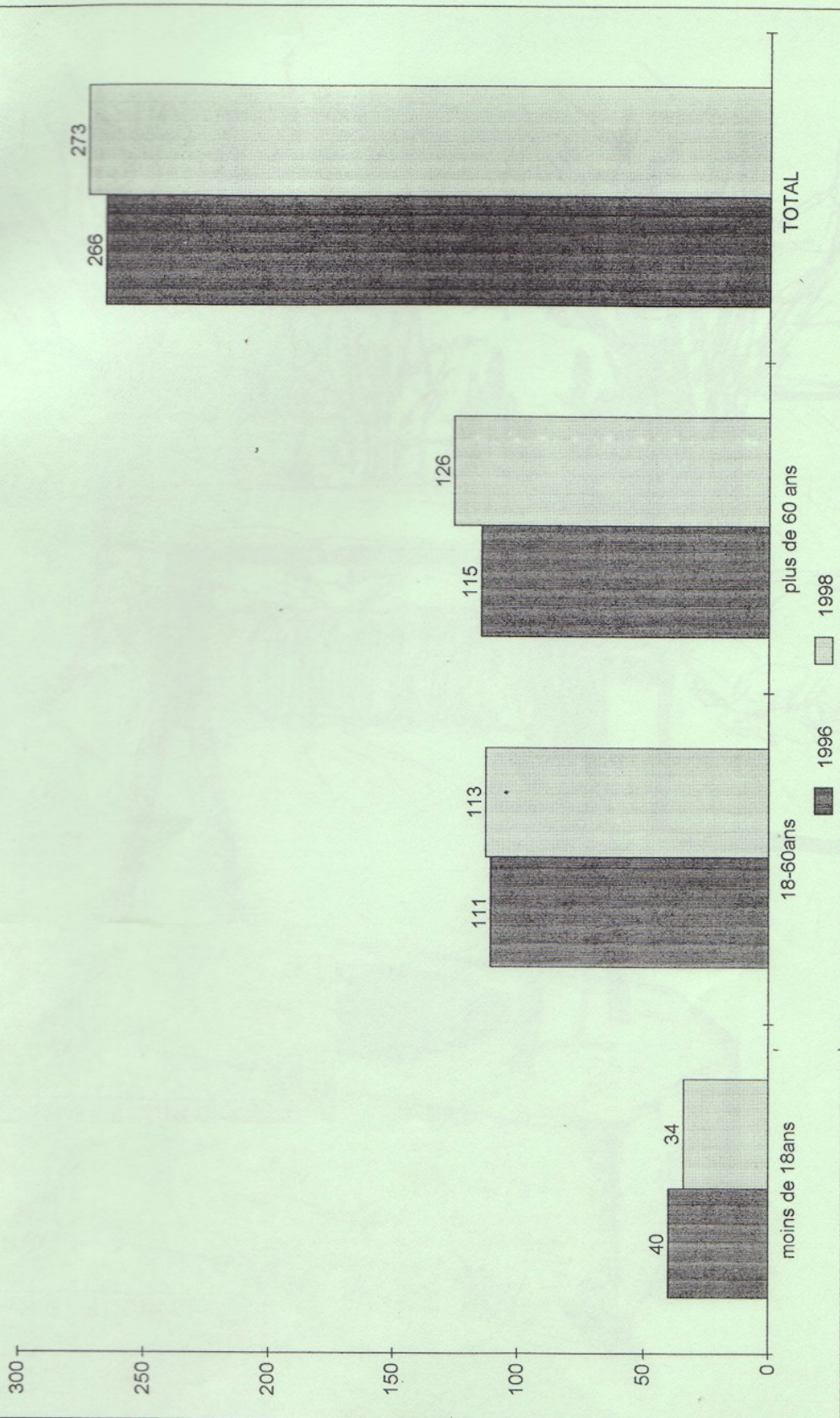
atelier
de
couture

EVOLUTION DE LA POPULATION à MARNES



POPULATION

Répartition par tranche d'âge





MAIRIE DE MARNES
79600 MARNES
Responsable de la publication :
Nicole Gerlot
Comité de rédaction :
Madeleine Audebrand
Pascale Delhomme,
Gérard Gerlot,
Paul Guilbot,
Guy Métails